



REUNION ADMINISTRATIVE AVEC LES CLUBS

MERCREDI 03 SEPTEMBRE 2025
Visioconférence 18h30-20h00

Ordre du jour

- Accueil du président
- Intervention de Mon Club avec Roxane
- Plan de prévention et de lutte contre les violences Marine REVILLION médecin régional et vice-présidente de la FFG
- E-paiement (Affiliations et Licences)
- Mutation: rappel date limite
- Changement de club en cours de saison : licence supprimée
- Contrôle d'honorabilité
- Compétitions: engagement accréditations-
- Qualiclub
- Irfa
- Communication: site internet / Réseaux sociaux
- Questions diverses

Permanences téléphoniques

SIEGE DE CYSOING (59)

Marie Laure KERKHOVE :
Pôle formation / IRFA
03.20.56.28.39 / 06.33.38.65.62
Lundi ; 14h-17h
Mardi-Vendredi : 9h-12h
Mercredi ; 14h-16h



ANTENNE DE MERICOURT L'ABBE (80)

Catherine BERCHON : Pôle Secrétariat
03.22.40.61.83 / 06.75.88.13.79
Mardi - Vendredi : 8h30-12h
Lundi - Jeudi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-11h00

Aurélie SINOQUET :
Pôle communication
06.75.88.13.98
Lundi - Mardi – Jeudi - Vendredi :
8h30-12h/13h30-16h30

Mon Club

Roxane BONNET

PLAN DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LA GYMNASTIQUE



FÉDÉRER,
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Les violences, de quoi parle t-on?

- **Les violences sexistes et sexuelles**
- **Les violences physiques:** violences éducatives, maltraitance, ...
- **Violences psychologiques :** l'emprise, le harcèlement moral, le cyberharcèlement, mauvaise gestion des blessures
- **La discrimination, le racisme**
- **Le bizutage**
- **Les violences auto-dirigées** (troubles du comportement alimentaire, malnutrition, mutilation, dopage)

Dernières données nationales: 6eme convention de prévention des violences dans le sport (juin 2025)



532 personnes mises en cause (dont **90% d'hommes**)

55 fédérations sportives concernées par des signalements en 2024

LES VICTIMES

69% des victimes sont de **sex féminin**

65% des victimes étaient **mineures** au moment des faits

33% des **victimes** avaient **moins de 15 ans** au moment des faits

SIGNALEMENTS TRAITÉS



On constate donc qu'au 31 mai 2025, **le nombre de signalements reçus par la cellule est déjà presque équivalent au nombre total de signalements reçus en 2023** et déjà plus de **60% du volume reçu en 2024.**

Plan de lutte contre les violences de la Fédération Française de gymnastique

Articulation du projet fédéral de lutte contre les violences autour de 4 piliers :

1. Le contrôle d'honorabilité des encadrants et dirigeants
2. Le traitement des signalements
3. La généralisation des plans de prévention et la formation des encadrants
4. Le développement d'outils de prévention et de sensibilisation

1. Contrôle honorabilité

QUI EST CONCERNÉ PAR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ ?

Sont concernées trois catégories de personnes :

1. Les encadrants bénévoles ou rémunérés ;
2. Les juges ;
3. Les exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives.

—> licenciés à la Fédération

—> des clubs affiliés, des comités départementaux et régionaux et de la Fédération.

Les **encadrants** sont toutes les personnes, majeures ou mineures, qui exercent, à titre bénévole, une activité d'encadrement sportif (face à face pédagogique).

Sont concernés :

- Tous les entraîneurs diplômés ou non ;
- Les entraîneurs en formation ;
- Les aides animateurs diplômés ou non.

Et ce que, quelle que soit la durée de l'intervention auprès des licenciés.

1. Contrôle honorabilité

VERS UN RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES MINEURS DANS LE SPORT

La loi du 8 mars 2024, dite loi Abitbol, a permis de **renforcer la protection des mineurs dans le milieu sportif en harmonisant les modalités de contrôle d'honorabilité des éducateurs sportifs avec les dispositions du code de l'action sociale et des familles.**

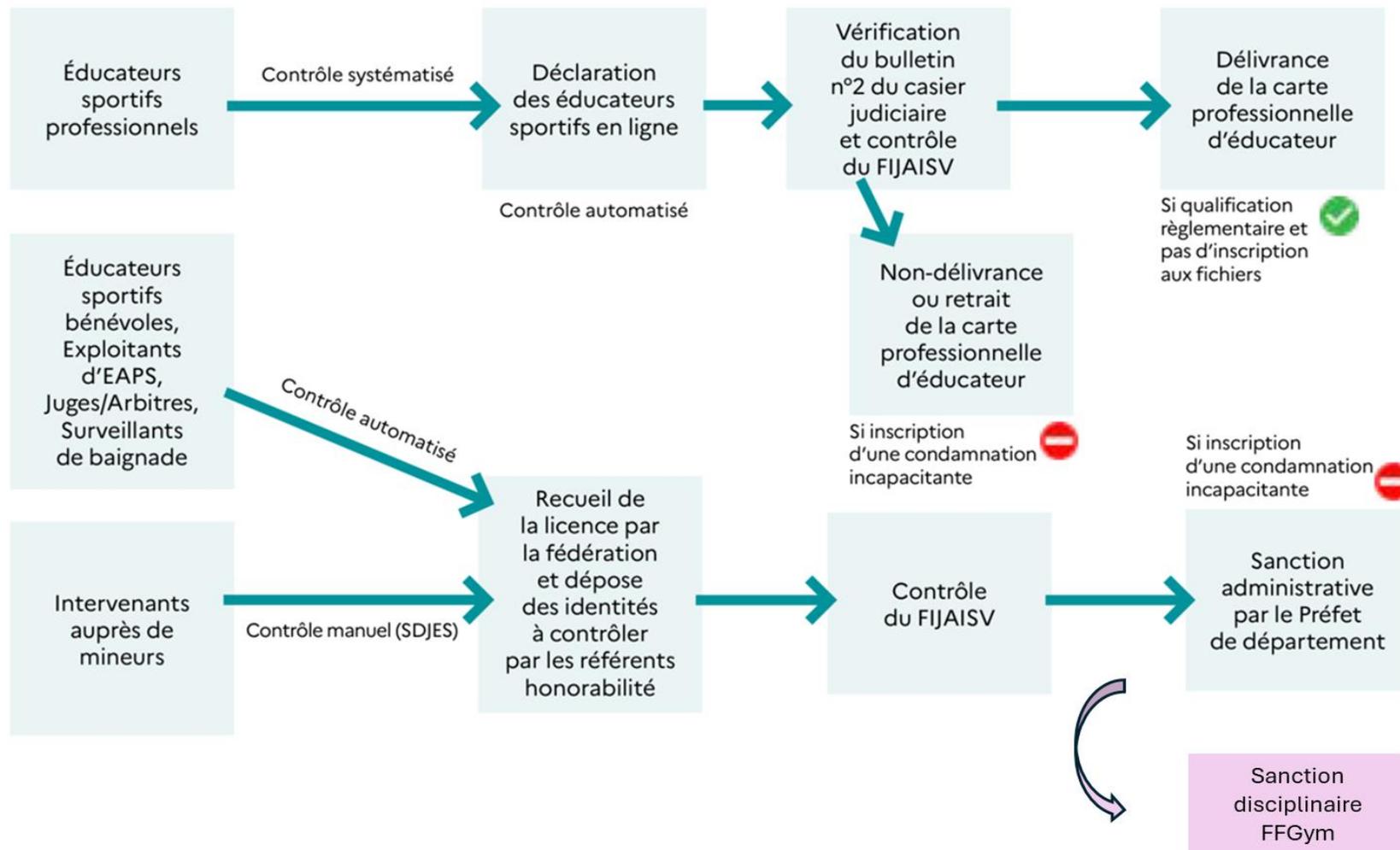
La loi Abitbol a également permis de **créer une nouvelle interdiction d'exercer pour les dirigeants de clubs sportifs :**

- S'ils représentent un danger pour la sécurité physique ou morale des pratiquants
- S'ils emploient une personne ne respectant pas les conditions d'honorabilité ou faisant l'objet d'une mesure d'interdiction d'exercer
- S'ils ne signalent pas à l'État des comportements à risques dont ils sont témoins ou dont ils ont eu connaissance.

En complément, **la loi du 8 mars instaure également l'obligation pour les dirigeants de clubs sportifs de signaler aux services de l'État les comportements à risques** des éducateurs qu'ils emploient ou de toute personne en contact avec des enfants présentant un danger. Une base légale a été donnée à la cellule Signal-Sports qui assure la circulation de l'information concernant des comportements à risques à tous les niveaux. Les fédérations sportives agréées auront, comme les dirigeants de clubs, **l'obligation d'informer sans délai le ministre chargé des sports de tout comportement mettant en danger la santé ou la sécurité physique ou morale des pratiquants.**

1. Contrôle honorabilité

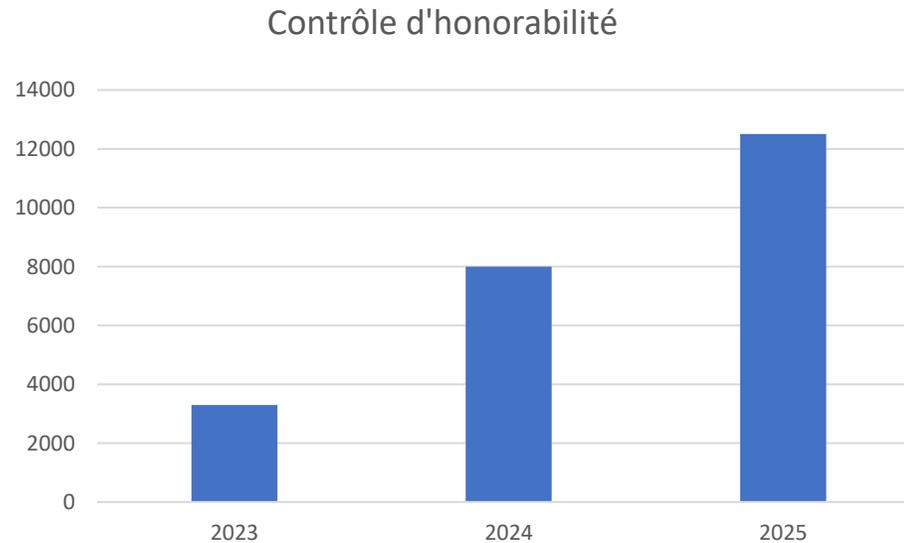
Le contrôle systématisé des professionnels et bénévoles



1. Contrôle honorabilité

- **Nombre de personnes soumises au contrôle en hausse**

3300 /an jusque 2023, plus de 8000 en 2024 et 12543 en 2025



2. Le traitement des signalements

Signalements via **Alerte dérives** (site fédéral),
Signal-sports ou tout autre canal

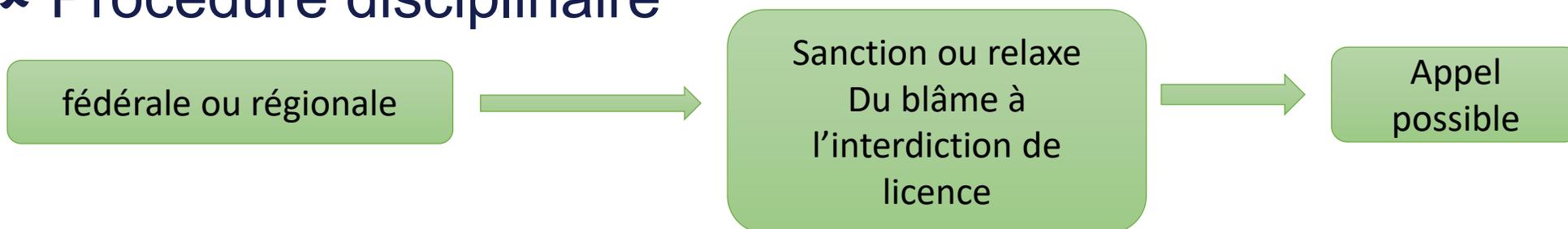
Selon les cas :

- Investigations
- Lancement de procédures disciplinaires
- Signalement auprès de Signal-sports
- Signalement au Procureur de la République

2. Le traitement des signalements

Trois procédures concomitantes

× Procédure disciplinaire



× Procédure administrative



× Procédure pénale



3. La généralisation des plans de prévention et la formation des encadrants

Formation professionnelle continue rendue **obligatoire** dès fin 2025

- Une FPC globale sportive et éthique pour les entraîneurs du Projet de performance fédéral. Obligatoire tous les 4 ans.
- Une formation sur l'éthique et sur la prévention des violences pour tous les entraîneurs qui ont une carte professionnelle. Obligatoire tous les 4 ans.
- Une formation éthique pour les bénévoles, les juges, les dirigeants systématisée. Obligatoire pour toute personne missionnée par la Fédération (attestation).

3. La généralisation des plans de prévention et la formation des encadrants

- ✓ L'animation du réseau des référents intégrité départementaux et régionaux (enquête nationale printemps 2025)

Rôles: signalements, organisation de la sensibilisation au niveau des régions et des départements

- ✓ Les Assises « Ethique et performance » - 23 novembre 2025 à Lyon

16 mai 2025

Décret n° 2025-435 du 16 mai 2025 rendant obligatoire l'affichage de Signal-Sports dans tous les établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)

10 juin 2025

Décret n° 2025-511 du 10 juin 2025 d'application de la loi du 8 mars 2024, permettant à l'autorité administrative de prendre des mesures d'interdiction à l'encontre d'un exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives

3. Le développement d'outils de prévention et de sensibilisation

- ✓ L'affiche fédérale



3. Le développement d'outils de prévention et de sensibilisation

The image shows a screenshot of the FFGYM website's navigation menu. The menu is dark blue with white text. At the top, there are several categories: ALERTE DÉRIVES (highlighted in red), FORMATION-EMPLOI, BOUTIQUE OFFICIELLE, MÉDIAS, and MAGYMTV. Below these, there are more categories: PETITES ANNONCES, TROUVER UN CLUB - CONTACT & FAQ, and CONNEXION. The main navigation bar includes: LA FFGYM (highlighted with a white circle), ÉQUIPE DE FRANCE, COMPÉTITION, EVOLUGYM, and ÉVÈNEMENT. A search bar is located on the right with the text 'Rechercher sur le site...' and an 'OK' button. The main content area is divided into three columns: LA FÉDÉRATION, LES DISCIPLINES, and NOS ENGAGEMENTS. The 'NOS ENGAGEMENTS' section has 'Lutte et prévention contre les violences' highlighted with a white circle. To the right, there are three featured sections: MÉDIAS, CALENDRIER, and RÉSULTATS.

ALERTE DÉRIVES	FORMATION-EMPLOI	BOUTIQUE OFFICIELLE	MÉDIAS	MAGYMTV	CONNEXION
PETITES ANNONCES	TROUVER UN CLUB - CONTACT & FAQ				
LA FFGYM	ÉQUIPE DE FRANCE	COMPÉTITION	EVOLUGYM	ÉVÈNEMENT	Rechercher sur le site... OK
LA FÉDÉRATION Présentation Organisation Les commissions fédérales Les structures fédérales Histoire Congrès fédéral 2025 Le projet fédéral Valeurs et chartes	LES DISCIPLINES Gymnastique Artistique Féminine Gymnastique Artistique Masculine Gymnastique Rythmique Trampoline Tumbling Gymnastique Aérobic Gymnastique Acrobatique TeamGym Parkour	NOS ENGAGEMENTS Développement Durable Alerte Dérives Lutte et prévention contre les violences Contrôle d'honorabilité	MÉDIAS	CALENDRIER	RÉSULTATS
LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE Règlementation administrative Règlementation technique	FORMATION-EMPLOI	CLASSEMENT DES CLUBS	LICENCE ET MUTATION		

3. Le développement d'outils de prévention et de sensibilisation

- ✓ La charte éthique et de déontologie (comité d'éthique): chartes gymnastes, entraîneurs, médical, juges, encadrants/dirigeants
- ✓ Une mallette pédagogique avec des outils de sensibilisation
- ✓ Des stands d'information et de sensibilisation sur les lieux de compétitions
- ✓ La Convention FFGym / Colosse aux pieds d'argile

**Merci de votre
attention**



**FÉDÉRER,
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR**

Informations générales

Catherine BERCHON

Quelques rappels / nouveautés saison 2025-2026

- 1) E-paiement (Affiliations et Licences)
- 2) Mutation: rappel date limite
- 3) Changement de club en cours de saison : licence supprimée
- 4) Contrôle d'honorabilité
- 5) Compétitions: engagement accréditations
- 6) Qualiclub

1) Rappel : E-paiement (Affiliations et Licences)

Vous retrouverez sur le site de la FFGym dans la rubrique mon espace / E-paiement-Clubs des documents utiles : Vidéos, PDF ainsi que la foire aux questions.

Affiliation :

Le club fait sa demande d'affiliation sur <https://www.ffgym.fr>
Prendre les licences des 3 dirigeants

Compléter la rubrique honorabilité avec au minimum le bureau

Je paie mon affiliation auprès de la FFG par virement ou carte bancaire

Une affiliation = un paiement = une référence unique de virement

Réduction de la référence de virement FFGYMMPK (Possible mais non obligatoire)

A pour affiliation

xxxxxxxx = n° affiliation sans point (**exemple A32080064**)

La FFG valide les décomptes licences dès qu'elle a reçu le règlement.

Décompte:

Le club fait ses demandes de licences sur <https://www.ffgym.fr>

Le système contrôle automatiquement le décompte.

Si le décompte contient des mutations de niveau performance le décompte passera à l'état « à contrôler »

Lorsque le CR a contrôlé un décompte, celui-ci recevra un mail (**adresse correspondance**) afin de l'avertir de sa possibilité de régler le décompte.



Conseil: si vous avez des mutations, faites un décompte seul

Une fois que votre décompte est envoyé à la FFGym et validé, il n'est plus modifiable

Je paie mes licences auprès de la FFG par virement ou carte bancaire

Un décompte = un paiement = une référence unique de virement
(Le montant saisi doit correspondre **exactement** au montant demandé)

En cas de montant supérieur le décompte sera validé mais la FFGym devra rembourser le trop perçu.

En cas de montant inférieur le décompte ne sera pas validé, la FFGym devra rembourser le club qui devra refaire le paiement

Réduction de la référence de virement FFGYMPK (Possible mais non obligatoire)

D pour le décompte

xxxxxxx = n° affiliation sans point

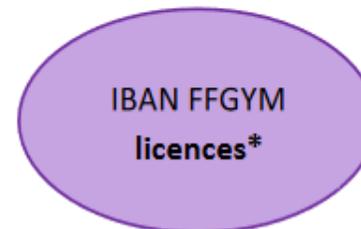
xxxxx = n° de décompte (5 chiffres max) (exemple **D32080064 2026416**)

- Si vous payez par CB il n'y a pas de délai entre le paiement et la validation (5 paiements pour la FFGym par 24 h maximum)
- Si vous constatez que votre décompte reste « à payer » alors que votre carte a été débitée, cliquez sur le bouton “finalisez mon paiement”
- Pour ce paiement par virement directement à la FFG, selon les banques, le délai peut varier de 1 à 5 jours selon les banques, aucune validation n'est possible avant) La FFG valide les décomptes dès qu'elle a reçu le règlement. (⚠ à ne pas les faire en dernière minute)



Iban FFGym Licences Affiliation
FR76 30004029990001029448273
BIC : BNPAFRPPXXX

Je paie mon **AFFILIATION** ou mes **LICENCES**



Problème de règlement: epaiement@ffgym.fr

Problème informatique d'ordre général: informatique@ffgym.fr

2) Rappel : Procédure de Mutation 2025-2026

La procédure de mutation pour la saison 2025/2026 est décrite ci-après. Chaque licencié doit respecter la procédure de la catégorie dont il relève.

Ouverture 23 juin 2025 / Clôture 10 septembre 2025

Licencié ayant atteint au plus le niveau Fédéral

Pour cette catégorie: **Pas de procédure administrative à effectuer**

Licencié du niveau Performance

Pour cette catégorie: **Mutation à faire**

★ **Attention: en cas d'inscription à la fois sur la liste Performance et sur la Ranking list, voir la procédure et les formulaires sur le site.**

Mutation hors délai (après le 10 septembre)

Une mutation peut être demandée après le 10 septembre pour tous les licenciés sauf ceux qui figurent sur la Ranking list.

La procédure est identique à celle décrite ci-dessus pour chaque catégorie.

Le Comité Régional du club d'accueil reste souverain dans l'appréciation du motif de la demande (qui doit rester exceptionnel), et lui seul peut autoriser ou refuser la mutation

**Les Formulaires numéro1, numéro 1 bis et numéro 3
sont sur le site de la FFG dans Mon espace/Je procède à une mutation**

3) CHANGEMENT DE CLUB EN COURS DE SAISON

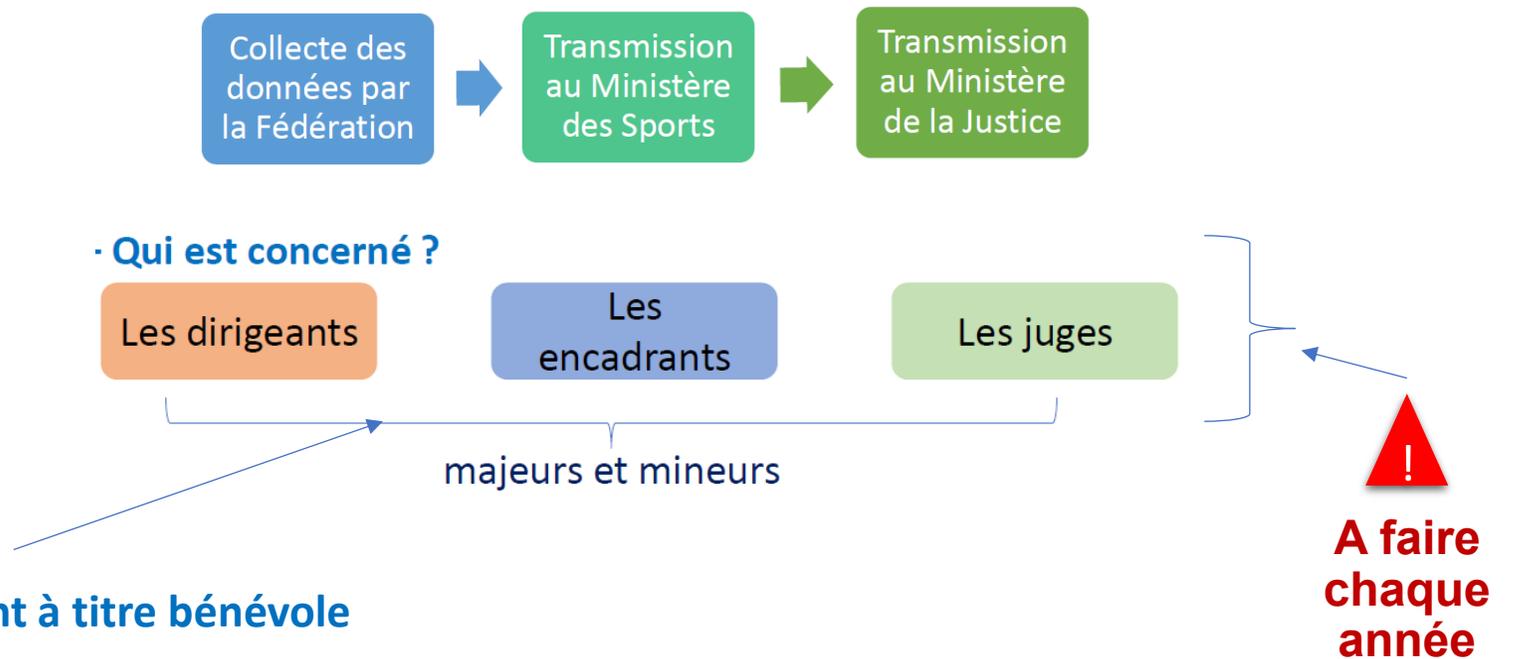
- Uniquement pour les licenciés non listés
 - Doit rester un cas exceptionnel (déménagement etc...)
 - La licence et l'assurance sont valables sur tout le territoire, pour toutes les actions organisées par les clubs affiliés structures déconcentrés de la FFGym...
 - Un gymnaste peut s'entraîner dans un autre club avec l'accord des deux présidents (pas de nécessité de changer le club sur la licence)
 - La licence a été validée et payée par le club quitté; un licencié ne peut détenir qu'une seule licence, en conséquence le club d'accueil ne doit pas reprendre une nouvelle licence.
-
- **Procédure à suivre:**
 - 1- Le club d'accueil fait payer au licencié une cotisation déduite du montant de la licence (licence fédérale+cotisation régionale/départementale) afin que la licence ne soit pas réglée deux fois.
 - 2- Le CR supprime la licence initiale et alerte la FFGym
 - 3- Le club d'accueil prend la licence dans un décompte à part, sans le payer, et demande à la FFGym de le valider (si plusieurs licenciés sont concernés, ils peuvent être groupés dans le même décompte)
 - 4- La FFGym valide la ou les licences
 - 5- En cas de changement de région /département, la région et le département du club quitté devront rembourser leur cotisation territoriale à la région/département du club d'accueil

4) Contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants bénévoles

Qu'est-ce que le contrôle d'honorabilité?

Le contrôle d'honorabilité vise à vérifier que les personnes qui exercent certaines fonctions n'ont pas été condamnées pour des faits leur interdisant de les exercer

Quelle est la procédure ?



Entraîneur : intervenant à titre bénévole

1. Le club se connecte sur sa fiche club dans FFGymLicence

FFGYMLICENCE



8. Contrôle d'honorabilité



3. En cliquant sur « + », il ajoute :

- le président, le trésorier, le secrétaire et tous les membres du conseil d'administration/comité directeur/Bureau pour la fonction « dirigeant »
- les entraîneurs, intervenant à titre bénévole, peu importe la durée d'intervention, pour la fonction « encadrant »
- les juges, quel que soit leur niveau de jugement, pour la fonction « juge »



Attention :

- Si une personne est à la fois dirigeante et encadrante, ou juge et encadrante, la catégorie à cocher est ENCADRANT. Si une personne est à la fois dirigeante et juge, la catégorie à cocher est DIRIGEANT.
- Vous ne pourrez pas valider votre fiche club si les informations des licenciés soumis à l'obligation d'honorabilité (LSOH) ne sont pas présentes

COMMENT FAIRE ?

Une fois sur : <https://www.ffgym.fr>



4. Pour chacun d'eux, il renseigne :

- a. le nom de naissance
- b. le lieu de naissance

Les informations renseignées doivent être identiques à celles figurant sur la pièce d'identité de l'intéressé.

⇒ S'il est né en France, l'écran à renseigner est le suivant :

Si né en France :

Département de naissance :

Commune de naissance :

Code Postal: Ville: 

Code Commune:

⇒ S'il est né à l'étranger, l'écran à renseigner est le suivant :

Si né à l'étranger :

Pays de naissance :

Nom pays : 

Code pays :

Ville de naissance :

**Toutes les données
sont saisies, exactes
et conformes à l'acte
de naissance**

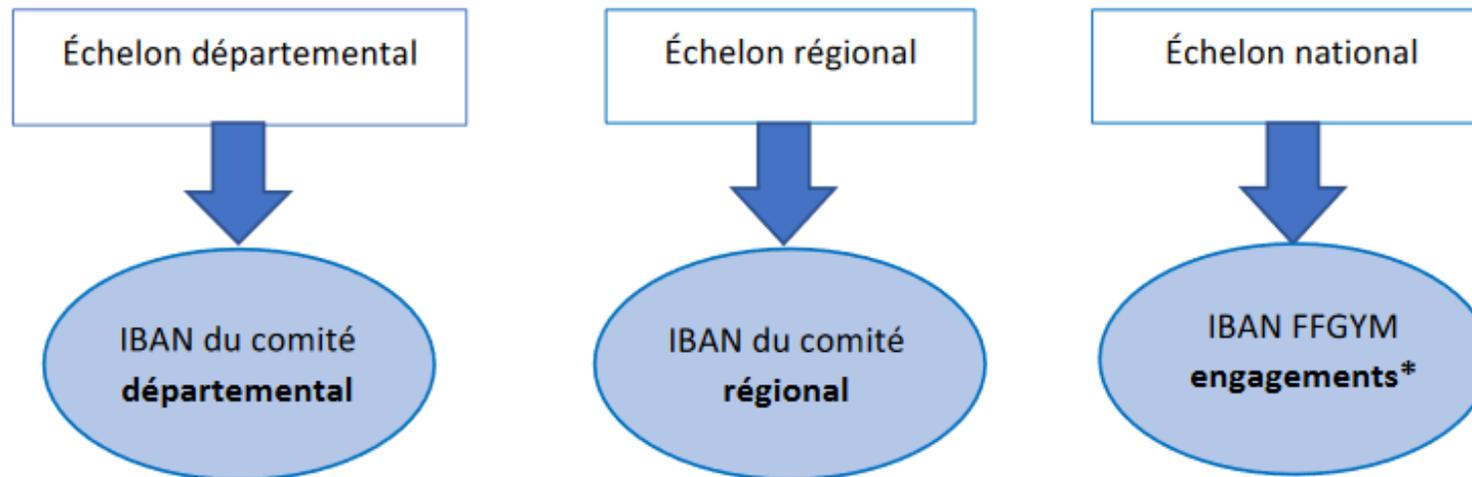


**Bien mettre sur la
licence d'une femme
son nom de jeune fille**

5) Compétitions: engagement accreditations

Rappels EngaGym

Je paie pour un engagement en **COMPETITION**



Au niveau de l'échelon régional mettre un libellé détaillé :

Nom du club/sigle ; Discipline ; Intitulé de la compétition et Lieu

Iban COMITE REGIONAL Engagements : FR76 1027 8026 8300 0478 9020 152

Iban FFGYM Engagements : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464



Outils compétitifs: scoregym@ffgym.fr

Compétitions : points importants à retenir pour les clubs

Modification: la compétition trampoline S1 et Tumbling le we du 7 et 8 /02 est remplacé par le **15/02**

- ✦ Les forfaits sont à faire sur engagym par le club.
(Attention : si les forfaits sont effectués après la sortie de l'organigramme nominatif, les frais d'engagements restent dus)
- ✦ Pour les licenciés du niveau performance: le certificat médical doit dater de moins d'1 an au moment de la demande de licence.
Ex CM Mme X, datée du 14 mars 2024 , CM périmé le 14/03/2025
- ✦ Les changements de composition d'équipe sont à faire obligatoirement sur engagym avant le lundi 23h59 qui précède le week-end de compétition. A compter du mardi, seules les modifications sur présentation d'un certificat médical seront prises en compte.
- ✦ Pour un remplacement de juge, vous rapprocher du responsable de juge de la discipline.
- ✦ Vérification de vos musiques sur DJGym avant le jeudi de la compétition.
- ✦ L'accès au plateau de compétition est autorisé aux photographes ayant fait une demande auprès du comité régional.
- ✦ La photo récente est obligatoire sur la licence
- ✦ Chaque club peut accréditer jusqu'à **la date limite de forclusion** ses entraîneurs et son dirigeant.
PS : 1 dirigeant maximum par club par journée de compétition.

✦ Jugement : Obligation de faire l'engagement des juges 21 jours avant le premier jour de la compétition. (sinon amende de 50 euros)

Exemple pour la compétition ID du 8 et 9 novembre en GR:

Avant le 18 octobre prévisionnel et inscription des clubs (pas d'amende)

Après le 18 octobre sorti du nominatif par les responsables juges (amende)

Engagements: les règlements doivent être effectués avant la compétition.

- ✦
- Pour les individuels : si repêchage fournir un certificat médical et ne pas oublier de cocher la case repêchage.
 - Pour les équipes : mettre l'ensemble des certificats médicaux dans 1 dossier unique, une seule pièce possible à intégrer dans engagym

Pour les clubs organisateurs d'une compétition je vous invite à vous rendre sur le site de la région pour:

- prendre connaissance du cahier des charges,
- consulter le catalogue de l'IRFA pour les formations de score gym en cas de besoin

6) Qualiclub :

- Vous trouverez les guides de l'opération Qualiclub sur le site de la Fédération et de la région
- Le renouvellement des reconnaissances ou du label est à faire tous les 4 ans
- Vous pouvez faire une demande de label en même temps que la reconnaissance argent ou or

- Dernières dates

- Date limite pour les clubs 22/09/2025
- Date CRL 25/09/2025
- Date CNL 06/10/2025 (après validation du bureau de la FFGym)

- Date limite pour les clubs 27/10/2025
- Date CRL 30/10/2025
- Date CNL 10/11/2025 (après validation du bureau de la FFGym)

Important: Sur les documents des reconnaissances Bronze, Argent ou Or, il faut mettre le nom de votre club ou votre logo

Attention :

- Les clubs qui ne sont plus à jour avec les renouvellements de labels n'ont plus le droit d'utiliser les anciens logos.



- Concernant le renouvellement d'une reconnaissance ou d'un label le comité régional alertera le club 6 mois avant sa fin .

Nouveau :

Permanence de Catherine pour les renseignements sur Qualiclub

Mercredi de 9h00 à 10h00

Jeudi de 16h à 17h00

Etat des lieux avant le 1er septembre 2025

	CLUBS					
1	LA FRESNOYSIENNE	1	1		1	
2	ENTENTE SPORTIVE DES CHEMINOTS TERGNIER	1	1		1	
3	SAINT QUENTIN GYMNASTIQUE	1				
4	UNION HALLUINOISE DE GYM ET DE DANSE		1		1	1
5	LA RENAISSANCE DE MARCQ		1			
6	DUNKERQUE GYM	1	1		1	
7	ST MAXELLENDÉ CAUDRY	1				
8	JEAN ZAY WATTRELOS	1	1			
9	LA FERRIEROISE	1	1		1	
10	GRS LILLE	1				
11	ESPERANCE MONTATAIRE		1	1	1	
12	AVENIR DE CREIL	1	1			
13	THOUROTTE GYM	1				
14	BVS Ritmica	1				



15	LE REVEIL	1	1		1	
16	L ESPERANCE D'HARNES	1				
17	Société Immercurienne Gymnique de Saint Laurent Blangy	1	1		1	
18	ASSOCIATION MUNICIPALE GYMNIQUE ARQUES			1	1	1
19	LA JEUNESSE BETHUNOISE	1				
20	HENIN GYM		1		1	
21	ETOILE SPORTIVE DES CHEMINOTS LONGUEAU AMIENS METROPOLE GYMNASIQUE	1				
22	ABBEVILLE GYM	1	1		1	
		17	13	2	11	2

Formation IRFA

Marie-Laure KERKHOVE

Informations IRFA

- Le calendrier prévisionnel a été mis en ligne sur le site du Comité Régional début juillet avec une mise à jour en ligne le 29/08
- Inscriptions aux formations fédérales via ffgymlicence (démonstration en direct)
- Ouverture des sessions début septembre, (en ligne : recyclage GR, N1 et N2 GAM secteur NPDC, le reste à suivre)
- Fermeture des sessions 15 jours avant le début de la formation (30 jours quand il y a hébergement/restauration)

▶ Critères de sélection

Filière : Toutes Diplôme : Tous Organisé par : Région

Recyclage Formation initiale diplômante Formation initiale non diplômante Saison: 2026 Inscriptions ouvertes Inscriptions closes

Sessions closes

Filtrer

▶ Résultats de la sélection

Diplôme	Dates formation	Examen/Fin formation	Fin inscription	Organisateur
Juge 1 Gymnastique Rythmique	27/09/2025 au 28/09/2025	28/09/2025	12/09/2025	Région HAUTS-DE-FRANCE
Juge 2 Gymnastique Rythmique	27/09/2025 au 28/09/2025	28/09/2025	12/09/2025	Région HAUTS-DE-FRANCE
Juge 3 Gymnastique Rythmique	27/09/2025 au 28/09/2025	28/09/2025	12/09/2025	Région HAUTS-DE-FRANCE

Accéder à la gestion des inscriptions

Se placer sur une ligne et cliquer sur

Diplôme: Juge 2 Gymnastique Rythmique

RECYCLAGE

Session:

Date d'examen: 28/09/2025 Organisateur: Région HAUTS-DE-FRANCE

Nb de pré-inscrits: 0 Nb d'inscrits: 0

▶ Nouvelle pré-inscription

Critères de recherche:

Numéro de licence:

Nom:

Rechercher 🔍

Recherche exacte:

Prénom:

▶ Liste des inscrits

Nom	Prénom	Date de naissance	Num licence	Saison	Club	Date inscr	Inscrit par	Inscrit	Refusé
-----	--------	-------------------	-------------	--------	------	------------	-------------	---------	--------

Retour ←

Fermer

Enregistrer 📄

Imprimer 🖨️

Diplôme: Juge 2 Gymnastique Rythmique
 RECYCLAGE
 Session:
 Date d'examen: 28/09/2025 Organisateur: Région HAUTS-DE-FRANCE
 ▶ Nouvelle pré-inscription

Nb de pré-inscrits: 0 Nb d'inscrits: 0

Critères de recherche:

Numéro de licence:

Nom:

Recherche exacte:

Prénom:

Rechercher 🔍

▶ Liste des inscriptions

Application Gestion des Licences — Mozilla Firefox

licence.ffgym.fr/ffgym/formation/displayLicencies.do?numLicence=&nom=berchon&prenom=&recEx

Résultats de la recherche

N° Licence	Année Licence	Nom	Prénom	Sexe	Date Naissance	Club
32080.064.00147	2025	BERCHON	Catherine	F	24/12/1973	AVENIR GYMNASTIQUE DE CORBIE
32080.064.00759	2025	BERCHON	Gérard	M	24/11/1947	AVENIR GYMNASTIQUE DE CORBIE
11078.013.02126	2025	BERCHON	Mathilde	F	05/07/2017	MONTIGNY LE BRETONNEUX GYMNASTIQUE
52044.069.13841	2025	BERCHON	Solenn	F	16/02/2008	LEO LAGRANGE
11078.013.02127	2025	BERCHON	Victoria	F	13/12/2015	MONTIGNY LE BRETONNEUX GYMNASTIQUE

ANNULER ✖ INSCRIRE 📄

Nom/rechercher/et selectionner

Diplôme: Juge 2 Gymnastique Rythmique

RECYCLAGE

Session:

Date d'examen: 28/09/2025 Organisateur: Région HAUTS-DE-FRANCE

Nb de pré-inscrits: 1 Nb d'inscrits: 0

► Nouvelle pré-inscription

Critères de recherche:

Numéro de licence:

Nom:

Rechercher 

Recherche exacte:

Prénom:

► Liste des inscrits

Nom	Prénom	Date de naissance	Num licence	Saison	Club	Date inscr	Inscrit par	Inscrit	Refusé
BERCHON	Catherine	24/12/1973	32080.064.00147	2025	AVENIR GYMNIQUE DE CORBIE	03/09/2025	Région HAUTS-DE-FRANCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Retour 

Fermer

Enregistrer 

Imprimer 

Informations IRFA

- Nouveautés pour rester en conformité avec la certification Qualiopi :
 - Convocation nominative envoyée au stagiaire (copie au club)
 - Avec autorisation parentale/ droit à l'image/CGV (conditions générales de vente) / fiche de suivi stagiaire/fiche de suivi club
 - Questionnaire de satisfaction
- Formations autres que fédérales
 - Inscriptions via un lien google
 - Formations proposées cette saison
 - Formation continue transversale : Arques
 - Score Gym : Cysoing et Méricourt
 - Budget prévisionnel étape 2
 - Qualiclub
 - Les salariés : qualité de vie au travail/contrat de travail/fiche de poste/rédiger une offre d'emploi

Communication

Aurélie SINOQUET

Restez informés



@Comité Régional Hauts-de-France Gymnastique



@ffgym_hauts_de_france



@cr_gym_hdf



<https://hauts-de-france.ffgym.fr>

Nouveauté
2025



COMITÉ
RÉGIONAL
HAUTS-DE-FRANCE



Depuis plusieurs années, nous limitons les envois d'informations par mail, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet

<https://hauts-de-france.ffgym.fr/>

LES INFORMATIONS FEDERALES

Toutes les informations fédérales sont relayées dans l'onglet "Actualités".

LES INFORMATIONS REGIONALES

- **Les brochures techniques régionales et nationales** => dans l'onglet "compétitions/stages" puis dans "base documentaire".
- **Les regroupements et stages régionaux** => dans l'onglet "compétitions/stages" puis dans "stages régionaux/DRA".
- **Les organigrammes des compétitions de toutes les disciplines** => dans l'onglet "compétitions/stages" puis dans "Organigrammes" et vous choisissez votre discipline OU dans "l'agenda" sur la page d'accueil puis vous choisissez la date qui vous intéresse.
- **Les formations/IRFA** => dans l'onglet formations/IRFA puis vous choisissez la formation que vous souhaitez OU dans "l'agenda" sur la page d'accueil puis vous choisissez la date qui vous intéresse.
- **Les offres d'emplois** => n'hésitez pas à envoyer vos offres par mail avec un fichier

Comment me contacter ?

Par mail => aurelie.sinoquet@ffgym-hdf.fr

Par téléphone => 06.75.88.13.98

Agenda

- Réunion technique de rentrée des clubs : 21 septembre à 9h30 à WATTIGNIES
- Assemblée Générale ordinaire : 21 septembre à 14h à WATTIGNIES
- Webinaire clubs mardi 23/09 à 18h30
 - Mon Club
 - Les Enfants de la Balle...

Gala des Hauts-de-France: samedi 18 octobre 2025-
18h00 Tourçoin.



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



MERCI

